

SERVICE REGIONAL DE GRENOBLE

Cité Administrative DODE Rue Joseph Chanrion 38032 GRENOBLE CEDEX 1 Téléphone: 04 76 70 25 03 Télécopie: 04 76 70 23 32

e-mail: sr-grenoble@unss.org

A l'attention de Madame, Monsieur le Secrétaire d'A.S. S/C MM le chef d'établissement Président de l'Association Sportive

DSD UNSS Ardèche - Drôme - Isère - Savoie - Haute-Savoie

Grenoble, le 27 mars 2013

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE ESCALADE LYCEES PAR EQUIPE ETABLISSEMENT / EXCELLENCE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le championnat d'académie d'Escalade LYCEES pour lequel votre établissement est qualifié se déroulera

→ Date: 10 avril 2013

→ Lieu: Gymnase C. Lafaille COUBLEVIE (Isère)

→ Horaire:

Accueil: à partir de 8h30

- Réunion des Jeunes Officiels : 9h00

Début de la compétition : 9h20 impératif

Résultats : 17h00

- → Responsables organisation:
 - Michel Queyron (SD 38 UNSS)
 - Gilles Rocher Collège St Etienne St Geoirs (responsable des voies)
 - Eric Lebel Lycée Corot Morestel (organisation générale)

EN CAS DE FORFAIT, prévenir Michel QUEYRON - 06 85 21 00 49

- ➡ Précisions règlementaires : en annexe
- → Seules les équipes qualifiées par un championnat départemental peuvent accéder au championnat d'académie.
- → Quotas :

Drôme: 2 équipes

Ardèche: 1 équipe possible, mais si désistement son quota sera attribué à la Drôme

Isère : 7 équipes Savoie : 8 équipes Haute Savoie : 8 équipes

Total: 26 équipes

⇒ le 1^{er} désistement sera attribué à l'Isère puis il y aura une rotation suivant l'ordre : Savoie – Haute-Savoie - Drôme-Ardèche

<u>ATTENTION HORAIRE TRES STRICT - SOYEZ PONCTUELS</u> (voir rotations ci-joint)

PRECISIONS REGLEMENTAIRES

REGLES COMMUNES A CES DEUX CHAMPIONNATS D'ACADEMIE

⇒ Chaque établissement devra saisir la composition de son équipe.

Attention: inscriptions en ligne

sur <u>www.unss.org</u> pour tous les établissements qualifiés du 28 mars au jeudi 4 avril 2013 – minuit (voir aide inscription en ligne en dernière page) :

- Une pour les équipes avec le JO prévu
- Une pour les JO supplémentaires

Les JO qui veulent être évalués lors de ce championnat doivent venir avec le questionnaire rempli validé auprès de leur professeur d'EPS (en pièce jointe).

Cf tableau p. 9

- Une équipe de 3 ne sera pas classée
- La composition sera déposée et définitive avant la compétition
- Toute modification prévisible devra être signalée au Service Régional, voire à l'organisateur (éventuellement par téléphone si elle est connue le matin même). Cela évite une perte de temps importante pour le démarrage.

□ Une épreuve de difficulté

- 8 secteurs
- 1 voie par secteur sauf pour les 3 secteurs les plus difficiles (1 voie F + 1 voie G)

2 concurrents passent dans chaque secteur. Chaque grimpeur devra grimper au moins une fois dans un des trois secteurs difficiles.

Cotation des voies :

■ <u>Collèges</u> : de 5A à 7A pour les filles

de 5A à 7A+ pour les garçons

■ <u>Lycées</u> : de 5B à 7A+ pour les filles de 5B à 7C pour les garçons

	COLLEGES	LYCEES	
LICENCIÉS	Benjamins	Minimes	
AUTORISÉS	Minimes	Cadets	
	Cadets	Juniors	
		Seniors	
ÇOMPOSITION DES	4 compétiteurs.	4 compétiteurs	
ÉQUIPES	Mixité obligatoire de sexe.	Deux catégories différentes (de	
	Un(e) seul(e) cadet(te)	sexe OU de catégorie d'âge)	
	autorisé(e)		
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée		
	Niveau départemental minimum (pastille bleue)		
	Il ne peut pas être d'une autre association sportive		
	Il ne peut pas être compétiteur		
En cas d'absence, l'équipe concernée aura			
DECLEMENT	et ne pourra participer aux Championnats de France		
RÈGLEMENT	UNSS adapté dans le respect du règlement fédéral		
FORMULE DE COMPÉTITION	Une épreuve de difficulté.		
	Les performances des quatre grimpeurs sont prises en compte dans le total de l'équipe. Il ne sera plus tenu compte des catégories d'âge pour les voies à réaliser, mais uniquement du sexe dans certains secteurs difficiles (voies ou blocs).		
	Le classement final s'établit par addition des points obtenus à l'issue de l'épreuve (Voir p.11 précisions réglementaires)		
MODALITÉS DE	Quotas – Cf p. 7 pour les collèges		
QUALIFICATION	Cf p. 10 pour les lycées		
NOMBRE D'ÉQUIPES	26 en collèges et 26 en lycées, niveaux Établissement et		
, ,	Excellence		
TITRES DÉCERNÉS	Champion d'Académie UNSS Ex		
	Champion d'Académie UNSS Ex	ccellence Lycées	

Conditions Particulières

Les épreuves et la formule de compétition sont strictement les mêmes que dans le championnat de France UNSS équipe d'établissement.

L'équipe « Excellence » sera qualifiée à l'issue du championnat d'académie à la condition qu'elle soit classée $1^{\text{ère}}$, tous établissements confondus.

Les équipes « Excellence » sont titrées au championnat d'Académie quel que soit leur classement au scratch.

EQUIPES QUALIFIEES

	LYCEES	
DROME : 2 équipes	1 Lycée Algoud	VALENCE
ARDECHE : 1 équipe	2 Lycée du Dauphiné	ROMANS
possible, mais si désistement son quota sera attribué à la Drôme	3 Lycée A. Borne	MONTELIMAR
	1 Lycée F.Buisson	VOIRON 1
	2 Lycée Champollion	GRENOBLE
ISERE	3 Lycée M. Curie	ECHIROLLES
7 équipes	4 Lycée F. Buisson	VOIRON 2
	5 Lycée E. Claires	GRENOBLE
	6 Lycée L. Vinci	VILLEFONTAINE
	7 Lycée P. Beghin	MOIRANS
	1 Lycée Vaugelas	CHAMBERY 1
SAVOIE	2 Lycée P.Héroult	ST JEAN DE MAURIENNE 1
	3 Lycée Monge	CHAMBERY
	4 Lycée P.Héroult	ST JEAN DE MAURIENNE 2
8 équipes	5 LP La Montagne	ST MICHEL DE MAURIENNE
	6 Lycée St Exupéry	BOURG ST MAURICE
	7 LP La Montagne	ST MICHEL DE MAURIENNE 2
	8 LP La Montagne	ST MICHEL DE MAURIENNE 3
	1 Lycée Baudelaire	CRAN GEVRIER
HAUTE SAVOIE 8 équipes	2 Lycée F. Roche	CHAMONIX 1
	3 Lycée Jean Monnet	ANNEMASSE
	4 Lycée Mt Blanc	PASSY
	5 Lycée F. Roche	CHAMONIX 2
	6 Lycée F. Roche	CHAMONIX 3
	7 Lycée Mme de Stael	ST JULIEN EN GENEVOIS
	8 Lycée F. Roche	CHAMONIX 4

Aide inscription en ligne

- www.unss.org
- Cliquer sur « mon espace UNSS »
- Cliquer en haut à droite « se connecter »
- Identifiant + mot de passe
- Cliquer sur « 02 mon espace » en haut à droite
- Dessous, « calendrier »
- Choisir votre compétition dans la liste
- Cliquer sur « inscrire son AS » en bas d'écran.
- « choisir une inscription » dans le menu déroulant (catégorie)
- Cliquer sur « actions » (dernière colonne). « détails et inscriptions ».
- La liste de vos élèves apparait
- Cliquer sur la croix verte en face du nom de l'élève
- Cliquer sur « enregistrer l'inscription » (à faire à chaque modification)
- Pour supprimer une inscription, cliquer sur la croix rouge en face du nom puis « enregistrer l'inscription »
- Fermer

Vous pouvez « imprimer le fichier des inscriptions en ligne ».

Si vous souhaitez retourner dans vos inscriptions pour modifier, etc... repassez par \ll inscrire son AS \gg

Jackie Bonnieu-Devaluez, Directrice du service régional